

OPERATION TRANQUILLITE SENIORS

Un plan d'action pour la sécurité des aînés

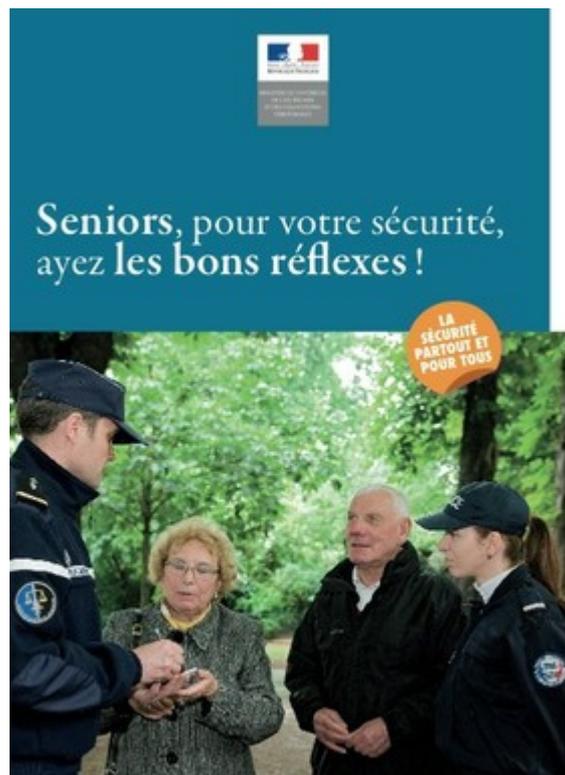
Le Ministère de l'Intérieur a mis en place un plan d'action en faveur de la sécurité des personnes âgées : "l'opération tranquillité séniors", à laquelle votre ville s'associe.

Ce dispositif vise à protéger les personnes âgées qui peuvent se sentir vulnérables ou menacées. Il s'agit principalement des personnes ou couples isolés qui pourraient être victimes d'escroqueries, de cambriolages etc...

Ainsi le commissariat de police de Pontarlier et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pontarlier travaillent en partenariat pour la sécurité des personnes âgées.

Les personnes âgées peuvent s'inscrire à "l'opération tranquillité séniors" en remplissant le formulaire joint, en contactant le C.C.A.S. 6 rue des Capucins à Pontarlier (tél.03.82.46.51.36) ou le commissariat de police rocade Pompidou (tél.03.81.38.51.10).

La protection des personnes âgées nécessite la mobilisation de tous : une vigilance renforcée des personnes qui les entourent est de nature à réduire leur vulnérabilité.



Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Pontarlier

6 rue des Capucins 25300 PONTARLIER – tél.03.81.46.51.36 – c.c.a.s@ville-pontarlier.com

Commissariat de police de Pontarlier

16 Rocade Georges Pompidou 25300 PONTARLIER – tél.03.81.38.51.10